

**CAMPAGNE CONTRE LA
TORTURE**

**La torture des enfants déshonore
l'humanité**

Index AI : ACT 40/040/00

**Embargo : 8 décembre 2000 à
00h01 TU**

« Il avait des tenailles. Il ne cessait de me demander où se trouvait le téléphone [portable]. Je lui ai répondu que je n'en savais rien. Il m'a alors [attrapé le] pouce [...] et l'a placé entre les mâchoires de la pince. Il a serré fort et m'a écrasé le doigt. Après, je ne me souviens de rien. »

Firoz, âgé de neuf ans, torturé par la police au Bangladesh

Un peu partout dans le monde, des enfants sont soumis à des actes horribles de violence, comme en témoigne le nouveau rapport que diffuse Amnesty International à la veille de la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre).

Publié dans le cadre de la grande campagne contre la torture que vient de lancer l'organisation, ce document fait apparaître que les

enfants sont torturés lorsqu'ils sont pris dans des guerres et des conflits politiques, que ceux qui sont soupçonnés d'infraction sont les plus susceptibles d'être torturés aux mains de l'État, que les enfants sont souvent détenus dans des conditions mettant leur santé et leur sécurité en danger, et que nombre d'entre eux risquent d'être frappés ou soumis à des violences sexuelles par les adultes qui sont censés les protéger.

« La torture perpétrée contre des enfants, cette réalité quotidienne sur laquelle tous les gouvernements ferment les yeux, est une honte pour l'humanité, a déclaré Amnesty International. La plupart des enfants torturés souffrent en silence, sans que personne ne se fasse l'écho de ce qu'ils ont subi et sans que leurs tortionnaires n'aient jamais à rendre de comptes. »

Le nouveau rapport d'Amnesty International souligne à quel point la torture peut marquer le corps et l'esprit d'un enfant en plein développement. Les enfants torturés régulièrement ou pendant de longues périodes risquent d'être atteints de troubles permanents de

la personnalité. Les graves traumatismes physiques peuvent perturber considérablement la croissance d'un enfant et engendrer une faiblesse ou une incapacité permanentes.

« Les mêmes types de violences se retrouvent partout dans le monde : il y a peu de différence entre la façon dont la police traite les enfants en Chine ou au Brésil ; quant aux conditions carcérales, elles sont sensiblement les mêmes au Paraguay et en Russie ; la violence à l'encontre des enfants au cours d'un conflit armé fait autant de ravage en Sierra Leone qu'en Afghanistan. »

Garde à vue

Dans certains pays, il est considéré comme normal de

Les enfants ne peuvent échapper aux conséquences du conflit en Israël et dans les Territoires occupés. À ce jour, au moins 90 enfants palestiniens ont été tués. Des centaines de mineurs palestiniens, ainsi que certains jeunes Israéliens, ont été blessés. Des enfants palestiniens ont souvent été arrêtés tard dans la nuit ou très tôt le matin puis

frapper quelqu'un qui vient d'être arrêté, et certains policiers ont systématiquement recours à la torture lors des interrogatoires. Des enfants ont reçu des coups de poing, de bâton, de pied de chaise, de crosse de fusil, de fouet, de tube métallique ou de câble électrique. Ces coups peuvent entraîner des commotions, des hémorragies internes, des fractures, la perte de dents et des ruptures d'organes. Des enfants en garde à vue ont été soumis à des violences sexuelles et brûlés à l'électricité ou avec une cigarette. D'autres ont été exposés à des températures très élevées ou très basses ; on les a privés de nourriture, d'eau ou de sommeil ou encore ils ont été contraints à rester debout, assis ou suspendus pendant de longues périodes. interrogés dès leur arrivée au poste de police. Certains ont été menottés au moment de leur arrestation et pendant l'interrogatoire ; ils auraient été frappés par des policiers, intimidés et soumis à des pressions psychologiques extrêmes.

Le 24 octobre à 2 heures du matin, une dizaine de policiers israéliens armés de mitraillettes

sont venus arrêter un garçon âgé de quinze ans, Bakr Said, chez lui à Kufar Kana. Quatre policiers armés sont allés le trouver alors qu'il dormait et l'ont interpellé. Bakr Said aurait été interrogé pendant plusieurs heures au petit matin, par trois personnes en civil qui hurlaient et le menaçaient. Il a été conduit devant un tribunal le jour même mais son père n'a pas été autorisé à lui parler. Un détenu qui se trouvait au tribunal en même temps que lui a déclaré qu'il avait vu un policier donner une gifle à Bakr Said.

Violences sexuelles

Les garçons et les filles en détention sont susceptibles d'être violés ou soumis à d'autres violences sexuelles par des agents de l'État ou d'autres détenus. Souvent, les enfants essaient de dissimuler le fait qu'ils ont été violés ou sont tout simplement trop gênés ou honteux pour en parler ; de nombreux cas ne sont pas signalés et ne donnent lieu à aucune sanction.

N.C.S., jeune Kurde âgée de seize ans, a été détenue avec une amie au siège de la police à Iskenderun, en Turquie, en mars 1999. On l'a contrainte à rester debout pendant

deux jours sans l'autoriser à aller aux toilettes et en ne lui donnant que du lait caillé. Les personnes qui l'ont interrogée l'ont frappée à la tête, sur les parties génitales, sur les fesses et sur les seins ; elle a été forcée de se rouler nue dans l'eau, suspendue par les bras et aspergée d'eau froide à forte pression. La jeune fille a également dû subir un test de virginité. N.C.S. a été condamnée à une longue peine d'emprisonnement après avoir été reconnue coupable d'appartenance au *Partiya Karkeren Kurdistan* (PKK, Parti des travailleurs du Kurdistan) mais, comme c'est généralement le cas, aucun des policiers n'a été à ce jour déféré à la justice.

Enfants des rues

Le nombre d'enfants vivant et travaillant dans la rue, où ils sont particulièrement vulnérables, est estimé à quelque 100 millions. Amnesty International a recensé des cas d'enfants des rues torturés et maltraités dans de nombreux pays, comme le Bangladesh, le Brésil, la Colombie, le Guatemala, l'Inde, le Kenya, le Népal et l'Ouganda.

Centres de détention pour mineurs

Les conditions de vie dans les centres de détention pour mineurs, les orphelinats et les autres institutions peuvent également s'apparenter à des actes de torture. Dans le Dakota du Sud, aux États-Unis, une action collective en justice a été intentée pour dénoncer le fait que les enfants détenus au centre d'apprentissage

Les violences physiques à l'encontre des jeunes détenus sont monnaie courante. Un ancien pensionnaire du centre de détention pour mineurs Panchito López, au Paraguay, a fait la description suivante : « La vie est dure à Panchito. Pour punir les détenus, on les frappe sur la plante des pieds ou sur la paume des mains ou on leur donne des coups de pied dans l'estomac. Les garçons sont déshabillés, pendus la tête en bas dans la cour et frappés à coups de bâton. Ou bien on vous oblige à faire l'équilibre sur les mains, en vous appuyant contre le mur, et vous devez rester dans cette position aussi longtemps qu'on vous le dit. Si vous tombez, on vous

géré par l'État, à Plankington, étaient contraints de rester couchés, bras et jambes écartés, sur un lit en béton dans une cellule d'isolement, pendant plusieurs heures d'affilée et parfois toute une nuit. Des filles maintenues dans cette position avaient été déshabillées par des membres du personnel masculins, leurs vêtements ayant parfois été coupés au ciseau.

frappe. Ils vous accrochent à un pilier ou dans l'embrasement d'une porte. Ils m'ont laissé comme ça pendant trois heures et tous les surveillants qui passaient me frappaient. Si quelqu'un a fait quelque chose et qu'ils n'arrivent pas à savoir qui c'est, tout le monde est frappé à coups de bâton. »

Conflits armés

Les enfants sont particulièrement vulnérables pendant les périodes de conflit armé, qu'il s'agisse d'enfants soldats, de réfugiés ou d'enfants qui se trouvent là par hasard. De nombreux enfants sont torturés simplement parce qu'ils vivent dans

une zone ennemie ou en raison des opinions politiques, de la religion ou de l'origine ethnique de leur famille. Les enfants ont tout particulièrement souffert pendant les neuf années de guerre civile en Sierra Leone, au cours desquelles des milliers d'entre eux ont été tués, ou mutilés, ou enlevés et contraints à se battre ou encore violés et soumis à l'esclavage sexuel.

De nombreux enfants sierra-léonais, qui sont eux-mêmes des victimes, ont été forcés à tuer, mutiler ou violer, souvent sous l'influence de stupéfiants ou d'alcool ou sous l'effet de la peur. « Komba », qui est maintenant âgé de quinze ans, a été capturé par les forces rebelles en 1997. Il a raconté à Amnesty International, en juin 2000, qu'il avait appartenu aux forces rebelles qui avaient attaqué Freetown en janvier 1999 : « On m'a tailladé les jambes à coups de lames et on a frotté les plaies avec de la cocaïne. Après ça, j'avais l'impression d'être un caïd. Pour moi, les autres étaient comme des poulets ou des rats. J'avais envie de les tuer. »

Amnesty International appelle les gouvernements du monde entier

à condamner publiquement tout acte de torture perpétré contre un enfant. Elle les prie instamment d'ouvrir des enquêtes sur toutes les allégations de torture et de veiller à ce que de tels actes soient expressément interdits par la loi et à ce que les tortionnaires soient déférés à la justice. Les responsables de groupes armés d'opposition devraient également faire clairement savoir à leurs troupes que les actes de torture sont inadmissibles.

« Bien que la Convention relative aux droits de l'enfant soit le traité ratifié par le plus grand nombre de pays, les gouvernements continuent de ne pas respecter les principes qu'elle énonce et les engagements qu'elle implique, a déclaré l'organisation, avant de conclure : En laissant perdurer la violence contre les enfants, c'est notre futur que nous mettons en danger. »

Toute personne qui le souhaite peut s'associer à la grande campagne que mène actuellement Amnesty International contre la torture en s'inscrivant en ligne sur le site www.stoptorture.org _

Pour obtenir de plus amples

informations ou vous procurer un
exemplaire du nouveau rapport,
prenez contact avec le Service de
presse d'Amnesty International à
Londres, au +44 20 7413 5566
ou consultez notre site web :

<http://www.stoptorture.org>